



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018**  
**RIUNIONE DI I 25 È 26 D'UTTOBRE**  
**REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE**

2018/O2/065

*Question déposée par le Groupe "PER L'AVVENIRE"*

**OBJET : Remise en cause de la PPE.**

Monsieur Le Président du Conseil Exécutif,

Le Ministre Hulot vous a adressé dernièrement un courrier remettant en cause de façon explicite la solution d'aménage du gaz en Corse et la puissance du Cycle Combiné Gaz à Ajaccio. Au-delà de ces deux ouvrages utiles pour la Corse, c'est en fait purement et simplement la remise en cause de la PPE et de ses fondamentaux qui est indiqué dans ce courrier.

Nous nous souvenons que fin 2015, dans cet hémicycle, nous avons adhéré à cette PPE, première du genre, par un vote à l'unanimité moins une voix. Nous étions tous heureux et fiers de cette programmation; elle permettait de nous assurer que la Corse ne vivrait plus jamais un mars 2005 et que les années fioul lourd étaient derrière nous.

Nous nous rappelons encore les déclarations de la Ministre Ségolène Royal et nous avons même un décret ministériel signé conjointement par le Premier Ministre et par la même Ministre listant toutes les décisions prises.

Aujourd'hui, tout est remis en cause et même si nous entendons ici et là que c'est la lettre de la dernière journée et de la dernière heure d'un Ministre démissionnaire, il n'en demeure pas moins que les écrits restent et qu'à l'heure où nous parlons, vous n'avez pas, Monsieur le Président, donné votre point de vue sur ces sujets importants qui touchent notre territoire.

Nous vous demandons de nous faire connaître votre position officielle sur la mise en œuvre effective de notre PPE sachant que nous croyons savoir que des réflexions et des analyses devraient être entreprises dans les prochains jours ou semaines pour élaborer la nouvelle PPE et que si la Corse ne donne pas son avis notamment par votre positionnement clair et précis, c'est sûrement des considérations qui n'auront rien à voir avec notre île qui prévaudront.

Je vous remercie.